

Présents : Alexandra ARDIET, Daniel BOBILLIER, Michèle DODANE, Gilles DUMAS, Bernard GRAPPEY, François LECHAILLER, Maryse MILLET, Patrick MODICA, Pauline REQUENA, Thérèse ROBERT, Christophe SIMON

Absents excusés : Jean SIMONDON, Florent VALLOT

CONTRATS D'ASSURANCE DE LA COMMUNE :

Afin de renouveler les différents contrats d'assurance concernant les bâtiments et les véhicules de la commune, le Conseil opte à l'unanimité pour la proposition de la SMACL, d'un montant annuel de 4 943,82 € TTC (ce qui représente une économie de plus de 2 000 € par rapport au contrat communal actuel).

Quant au contrat de garantie statutaire du personnel employé par la commune, le Conseil décide à l'unanimité de choisir l'offre faite par la SMACL, au taux de 1,70 % du traitement pour les agents non titulaires et de 6,08 % du traitement pour les agents titulaires.

MODIFICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAIL :

Le Conseil adopte à l'unanimité le passage à temps plein du contrat de travail de Murielle GORMOND (ATSEM) à compter du 1^{er} novembre prochain. Cette augmentation est liée à la réforme des rythmes scolaires.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Ecole de musique du plateau :

- A l'unanimité, le Conseil accepte la modification des statuts du Syndicat du Plateau afin que ce dernier puisse prendre la compétence optionnelle de soutien à l'école de musique intercommunale.
- Par 7 voix contre 4, le Conseil refuse de participer à cette compétence optionnelle.
- A l'unanimité le Conseil accepte la mise à disposition de salles pour l'école de musique.

Recensement de la population :

Le recensement de la population se déroulera sur la commune début 2014.

Maison du Marais :

Un terrain avait été proposé par la commune pour l'implantation de la Maison du Marais à Gennevilliers. Faute de financement, ce projet ne verra pas le jour.

Taxe sur la consommation finale d'électricité :

La cessation du versement de cette taxe aux communes à compter du 1^{er} janvier 2014 impactera considérablement les budgets des petites collectivités. Une démarche a été engagée par les maires du Plateau auprès des parlementaires afin de leur faire prendre conscience des problématiques locales générées par cette mesure.

Réception des travaux de voirie :

- Suite à l'établissement d'un PV de réception provisoire des travaux, les réserves concernant la réalisation du marquage au sol à la date du 15/10/2013, comme initialement prévu, sont maintenues par le Conseil.
- Le Conseil accorde un délai supplémentaire pour la réalisation des plantations.
- Concernant le problème de reprise d'enrobé autour des bouches à clefs d'alimentation d'eau sur les chaussées nouvellement réalisées, le Conseil refuse la proposition de 2 000 € de dédommagement de la part de l'entreprise BONNEFOY. Des courriers partiront au maître d'œuvre et à l'entreprise pour définir le montant du préjudice.

A titre d'information, le marquage rouge sur les rues du Lavoir et de Besançon a été fait par un particulier faisant preuve de peu de civisme. Ce marquage ne concerne en aucun cas des travaux à venir. Une plainte contre X a été déposée en gendarmerie.

Bâtiments communaux :

- Afin de lutter contre les problèmes d'infiltration d'eau dans la bibliothèque, un devis est demandé à l'entreprise PILLOT pour la création d'un caniveau.
- Le 15 octobre dernier, l'organisme de vérification APAVE a effectué la vérification de conformité électrique annuelle de l'ensemble des bâtiments municipaux.

Incivilités :

Des gestes d'incivilités réalisés sur les horloges programmables d'éclairage publics entraînent le changement des horloges détériorées et la pose de cadenas sur les coffrets d'alimentation électrique (dépenses supplémentaires dont la commune se passerait bien).

Employés communaux :

Le conseil souhaite la bienvenue à Monsieur OGUERO qui assurera le remplacement d'Aline, en congé maternité, et de David durant sa prochaine intervention chirurgicale et la convalescence qui en découlera.

Commémoration du 11 Novembre :

Elle se déroulera à partir de 10h00, sur la place du Monument aux Morts.

A l'issue de la cérémonie, la Commune proposera de partager le verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Egalement, du 9 au 16 novembre prochain, une campagne de collecte de documents et correspondances de Poilus sera opérée partout en France.

Les documents proposés seront immédiatement scannés et rendus à leurs propriétaires.

Pour tout complément d'information, vous êtes cordialement invités à contacter la mairie qui se renseigne sur les points de collecte.

Remplacement du véhicule communal :

Le véhicule actuel ayant rendu l'âme, la commune fait l'acquisition d'un boxer de 8m³, pour 11 000€ TTC.

Elections municipales 2014 :

Le premier tour se déroulera le dimanche 23 mars 2014 et le second, le dimanche 30 mars.

Un "mémento du candidat" arrivera en mairie courant novembre prochain.

Les textes seront consultables en mairie dès leur arrivée.

Des informations complémentaires vous seront données dès la parution des textes officiels.

Ecole de GENNES :

- 68 élèves sont inscrits à l'école.
- Election des quatre nouveaux délégués de parents : Mesdames SCHEPENS et VISNEUX
Messieurs BAK et JALLON
Félicitations à tous les quatre.
- Retour de Madame Chloé VIENNY, le 04 novembre 2013, à qui nous souhaitons une bonne reprise.
- Classes transplantées : du 9 au 13 décembre, destination MOUTHE.
Début 2014 (dates à définir), voyage vers la Capitale Française.
- Le jeudi 19 décembre 2013, arrêt du Père Noël à l'école, avec son traditionnel goûter.
- Tous à vos agendas : 12 janvier 2014, Loto des Galopins de GENNES au profit de l'école.
De nombreux et magnifiques lots à gagner !

Projet d'extension de la SARL Air Franche-Comté : La Commune de Gennes, en tant que membre de la Commission de suivi de la source d'Arcier, a été sollicitée sur un projet d'extension de la SARL Air Franche-Comté (aérodrome de La Vèze). Celui-ci consiste à construire un bâtiment destiné au rangement d'avions. Considérant que ce projet se situe, d'un part dans le périmètre de protection rapproché immédiat de la source et d'autre part à l'intérieur de la zone Natura 2000, la Commune a émis un avis défavorable pour des questions environnementales.

Opération brioches ADAPEI :

651 € euros nets ont été récoltés grâce à votre générosité et votre dévouement.

Un grand MERCI à chaque personne ayant fait le geste d'acheter une brioche proposée, ainsi qu'à chaque bénévole sans qui cette action ne pouvait se réaliser.

Inscription à l'affouage : Pour l'affouage 2014, les inscriptions se feront en mairie du mardi 12 au vendredi 29 novembre 2013.

Pour information, le reliquat d'affouage 2013 sera distribué dans les prochains jours.

Le secrétaire de séance,
François LECHAILLER

Etat-Civil

Naissance : Adam Diomède, dont les parents sont domiciliés rue de la Corvée, a vu le jour à Besançon le 19 octobre. Nous souhaitons la bienvenue à ce jeune homme dans notre village et félicitons le papa et la maman pour cet heureux évènement.

Prix et qualité du service public d'assainissement

Pour son assainissement, notre commune adhère au Syndicat Intercommunal des Alaines, avec deux autres communes, Montfaucon et Saône. La station d'épuration est située à Saône. La population desservie est de 5494 habitants. La Société Gaz et Eaux assure le fonctionnement, l'entretien des ouvrages, ainsi que la permanence du service, par contrat jusqu'en 2015.

Le réseau, avec ses 4 km de conduites, collecte 2014 habitations.

Le rejet des eaux traitées (208 765 m³ en 2012) se fait dans le marais, par le ruisseau des Grands Terreaux. Les boues résiduelles sont épandues sur sols agricoles (76,74 tonnes en 2012). Des documents très précis sur les analyses des eaux et des boues rejetées sont consultables en mairie.

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable. Afin d'éviter les appels de fonds directement aux communes, en cas de frais imprévus, à compter du 1^{er} mars 2013, une taxe de 0,15 € /m³, a été instaurée et sera reversée au Syndicat des Alaines (18,00 € pour 120 m³).

Pour la commune de Gennes, le prix global de l'eau potable, plus le prix de l'assainissement collectif, pour un abonné consommant 120 m³/an, sera de 444,43 € en 2013, soit une augmentation de 3,57 % par rapport à 2012 (429,23 €).

Information bibliothèque

Une manifestation littéraire « les petites fugues » organisée par le centre régional du livre de Franche-Comté aura lieu à la bibliothèque de Gennes :

le lundi 18 novembre 2013 à 19h30.

A cette occasion, nous recevrons l'écrivain Sébastien Ménéstrier pour une discussion autour de son roman « pendant les combats ».

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Madame Roselyne Besse aux heures d'ouverture de la bibliothèque, le lundi de 16h20 à 17h30 et le mercredi de 8h40 à 10h30.

Le 3^{ème} vide-grenier organisé par Familles Rurales Gennes aura lieu le dimanche 3 novembre de 7h00 à 17h00 à la salle polyvalente de Gennes.

Spécial jeux, jouets, livres, vêtements adultes-enfants, bibelots, décors, vélos, ...

Le vide-grenier ayant lieu à l'intérieur, pas d'encombrants (gros meubles)

Loto : Martial Billod-Laillet vous informe que son association de basket handisport organise un loto à Novillars le dimanche 17 novembre à partir de 14h00 (renseignements auprès de Mimi au 06.14.55.47.42).



**LE BEAUJOLAIS
NOUVEAU ARRIVE !**

**Venez le déguster
avec le comité de fêtes
de Gennes**

**jeudi 21 novembre 2013
à partir de 18h00
Salle polyvalente**

Accompagné de ses cochonnailles

**Assiette + verre : 7,00 €
verre : 1,50 €**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - à consommer avec modération